



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Moulins, le 12 janvier à 10h00

### Vigilance jaune vent violent

La préfète de l'Allier, au vu des informations transmises par Météo France et conformément à la procédure de vigilance, lance une information de vigilance météo pour le phénomène suivant : vent violent.

Une perturbation aborde la région ce jeudi 13 février. Elle s'accompagne d'un renforcement du vent jusqu'à 80-90 km/h en plaines et vallées. Le département de l'Allier est donc placé en vigilance jaune.

Il existe un risque d'observer localement des rafales avoisinant temporairement les 100 km/h en particulier dans la montagne bourbonnaise. Dans les plaines, au passage du front pluvio-instable associé à la perturbation, les rafales pourront être comprises entre 90 et 100 km/h.

#### Conséquences possibles

Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution.

Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées.

Des branches d'arbre risquent de se rompre.

Les véhicules peuvent être déportés.

La circulation routière peut être perturbée

#### Conseils de comportement

En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers.

N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.

Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.

## CONTACT PRESSE

Préfecture de l'Allier - Communication interministérielle  
2, rue Michel de l'Hospital- 03016 Moulins Cedex  
Tél. 04 70 48 33 10 ou 04 70 48 30 36 - courriel : [pref-communication@allier.gouv.fr](mailto:pref-communication@allier.gouv.fr)  
[www.allier.gouv.fr](http://www.allier.gouv.fr) - @prefet03